

Les actualités de DÉCEMBRE 2022

ÉVÉNEMENT



Congrès des Maires d'Indre-et-Loire © Christophe Raimbault - CD37

CONGRÈS DES MAIRES > TOURS

Comme chaque année, le **CAUE 37** était présent au congrès des maires d'Indre-et-Loire sur le stand du Conseil Départemental partagé avec l'**ADAC 37**.

Et pour cette édition 2022, nous étions ravis d'avoir à nos côtés l'**ADIL France Rénov' Touraine**, nouvelle venue dans l'offre d'ingénierie territoriale d'Indre-et-Loire.

Accompagnées de Vincent LOUAULT et d'Eric BOULAY, respectivement Président et Directeur des 3 structures, toutes les équipes ont été mobilisées pour venir à la rencontre des élus du département et pour échanger sur les services de conseil apportés aux collectivités et aux particuliers.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS



FICHE CONSEIL > *Édition*

☆ **RÉ-ENCHANTER LES COURS DE RÉCRÉ - les cours oasis**

A l'instar de l'initiative issue de la stratégie de résilience de Paris visant à renforcer la capacité du territoire à faire face aux grands défis climatiques et sociaux du XXI^e siècle, **de nombreuses communes d'Indre-et-Loire envisagent de progressivement transformer en « oasis » les cours de récréation des écoles et collèges du département.**

L'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par toutes et tous.

Afin d'accompagner les communes, le **CAUE 37** fait le point !

LA FICHE CONSEIL

CONSEIL AUX PARTICULIERS

PERMANENCES Indre-et-Loire

Le regard professionnel
de nos

ARCHITECTES

/ URBANISTES

/ PAYSAGISTES

POUR VOUS ASSISTER dans l'élaboration de votre projet



CALENDRIER > Permanences CAUE 37

☆ Extension, rénovation, construction neuve ...

Les conseillers en architecture du CAUE 37 accueillent les particuliers porteurs d'un projet immobilier lors de permanences **sur l'ensemble du département d'Indre-et-Loire**.

Pour répondre au mieux aux questions, il est souhaitable d'amener les documents nécessaires à la compréhension du projet :

Plan du terrain

Relevé de géomètre - Extrait cadastral

Photos

Photos du site ou du bâtiment et de son contexte - Photos du terrain, du contexte bâti ou paysager - Photos des façades du bâtiment avec ce qu'il y a autour - Photos intérieures si le projet concerne un réaménagement ou une réhabilitation

Plans

Plans de l'existant, ancien permis de construire, ou relevé sommaire - Plans esquissés ou croquis personnels - **Documents**

administratifs

PLU ou PLUi (Plan local d'urbanisme ou PLU intercommunal) en vigueur

Le rendez-vous avec l'architecte conseiller ou le paysagiste conseiller dure environ 1 heure.

PERMANENCES AUX PARTICULIERS



CRÉATION > ADIL France Rénov' Touraine

☆ Accompagner les particuliers (propriétaires, locataires, petites entreprises et associations) sur les questions relatives à l'habitat

L'ADIL France Rénov' Touraine a été créée en 2022 par le Département d'Indre-et-Loire, les dix Communautés de Communes du département, le SIEIL 37 (Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire), l'État, l'AMIL 37 (Association des Maires d'Indre-et-

Loire) et le Conseil Régional Centre Val-de-Loire.

L'ADIL France Rénov' Touraine a pour mission de répondre aux questions des particuliers dans les domaines juridiques, financiers, fiscaux et énergétiques relatives au logement.

Ses conseils sont gratuits, neutres et indépendants.

A partir de janvier 2023, un conseiller en énergie France Rénov' Touraine sera présent dans toutes les Communautés de Communes d'Indre-et-Loire pour renseigner les particuliers sur les questions d'amélioration thermique de leur logement. Elles compléteront les conseils gratuits en architecture du CAUE 37.

Pour contacter l'ADIL France Rénov' Touraine :

02 47 60 90 70 - contact@adil37.fr

Lundi / mercredi : 08:45 - 12:30 13:30 - 17:30 - Mardi / jeudi : 13:30 - 17:30 - Vendredi : 08:45 - 12:30 13:30 - 16:30

Flyer ADIL FRANCE RÉNOV'



SUSPENSION DU DÉLAI D'INSTRUCTION

La demande illégale de pièces supplémentaires ne suspend pas le délai d'instruction.

Par une décision rendue le 9 décembre 2022, le Conseil d'État est venu opérer un revirement de jurisprudence important en matière d'instruction des autorisations d'urbanisme.

[Conseil d'état du 9 décembre 2022, n°454521](#)

Les juges ont rappelé que le délai d'instruction n'est ni interrompu, ni modifié par une demande, illégale, tendant à compléter le dossier par une pièce qui n'est pas exigée par le code de l'urbanisme, et que, dans ce cas, une décision de non-opposition à déclaration préalable ou un permis tacite naît à l'expiration du délai d'instruction, sans qu'une telle demande puisse y faire obstacle.

ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE (ZAN)

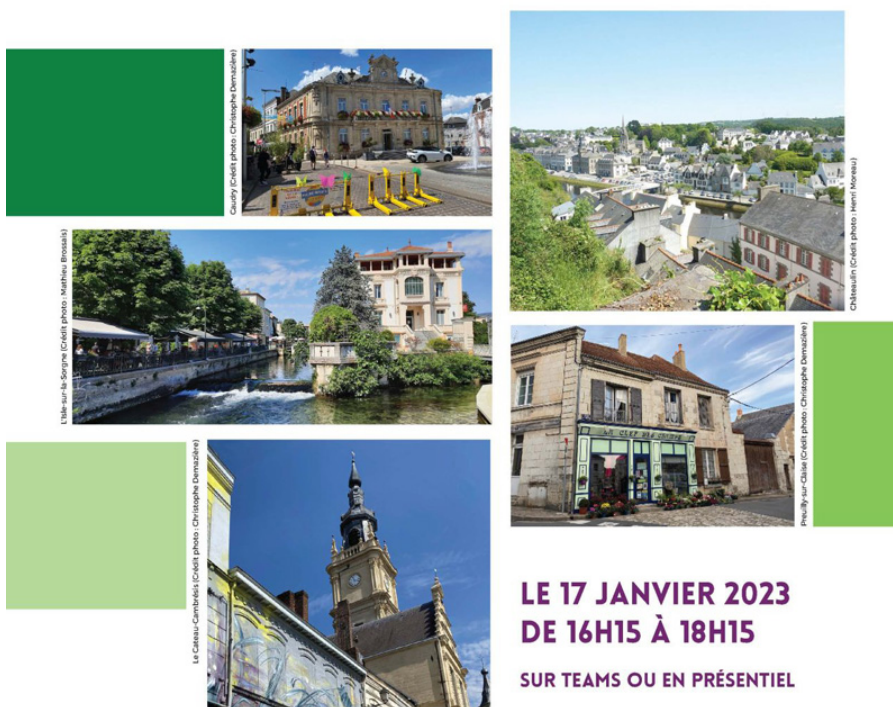


Le ZAN constitue un objectif à atteindre en 2050. Il implique une réduction progressive par tranche de dix années de la surface nouvellement artificialisée.

★ **Pour en savoir plus** ★

[consultez le document analysant la loi climat
résilience n°2021-1104 du 22 août 2021.](#)

SAVE THE DATE



**LE 17 JANVIER 2023
DE 16H15 À 18H15**

SUR TEAMS OU EN PRÉSENTIEL

CONFÉRENCE - DÉBAT > TOURS - MSH

☆ **La revitalisation des Petites Villes : enquête sur le rôle des chef.fe.s de projet PVD**

Organisée par Polytech Tours, cette manifestation se tiendra **mardi 17 janvier 2023 de 16h15 à 18h15**, en visio et en présentiel.

Depuis 2020, le programme Petite Villes de Demain concerne près de 2000 communes et leurs intercommunalités. Quel est le profil de formation des chef.fe.s de projet qui ont été embauché.e.s ? Avec qui travaillent-ils.elles ? Quels sont les premiers effets du programme PVD ?

Pour répondre à ces questions, 16 étudiant.e.s de Polytech Tours (option Urbanisme et Ingénierie Territoriale et Internationale) ont mené des entretiens auprès de professionnel.le.s en activité. Ils/elles mettront en lumière les démarches innovantes, mais également "l'envers du décor" du programme PVD.

Cette étude résulte d'une demande du CAUE Indre-et-Loire et du réseau francophone des formations à l'urbanisme, l'APERAU.

Le nombre de places étant limité, vous avez jusqu'au 10 janvier pour vous inscrire.

INSCRIPTIONS

RÉSIDENTICE ARTISTIQUE > SAINTE-MAURE-DE-TOURAIN

☆ **La revitalisation des Petites Villes : enquête sur le rôle des chef.fe.s de projet PVD**

Convaincue que la création artistique peut devenir un instrument en faveur de l'attractivité du territoire, la commune de Sainte-Maure-de-Touraine souhaite accueillir sur son territoire un artiste en résidence artistique en avril/mai 2023.

Toutes les formes de création sont envisageables et la diversité des mediums, des techniques et des sensibilités artistiques est bienvenue.

Calendrier :

- lundi 16 janvier 2023 à midi : **clôture de l'appel**
- fin janvier / début février 2023 : sélection d'un projet par le jury
- avril-mai 2023 : résidence d'artiste (durée 1 mois maximum)

CANDIDATEZ !



Copyright © 2022 CAUE37, tous droits réservés.

Notre adresse :

CAUE37
34 place de la préfecture
Tours 37000
France

[Add us to your address book](#)

[Vous désinscrivez de cette liste](#) [Transférer cette lettre](#)

